



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(DEPI)/MED WG.371/1
9 mai 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Troisième Réunion des Correspondants Nationaux du Programme
d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité
Biologique en région méditerranéenne (PAS BIO) /
Atelier de travail à Mi-parcours du Projet MedMPAnet

Malaga, 4-6 juillet 2012

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <u>Point 1 de l'ordre du jour</u> - | Ouverture de la réunion |
| <u>Point 2 de l'ordre du jour</u> - | Règlement intérieur |
| <u>Point 3 de l'ordre du jour</u> - | Election du bureau |
| <u>Point 4 de l'ordre du jour</u> - | Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux |
| <u>Point 5 de l'ordre du jour</u> - | Adhésion des Correspondants Nationaux du PAS
BIO pour la période biennale 2012-2013 |
| <u>Point 6 de l'ordre du jour</u> - | Introduction par le CAR/ASP sur l'avancement de
la mise en œuvre du PAS BIO |
| <u>Point 7 de l'ordre du jour</u> - | Mise en œuvre et suivi du Projet MedMPAnet |
| <u>Point 8 de l'ordre du jour</u> - | Mise en œuvre du Projet sur les ASPIM en Mer
Ouvverte et sa nouvelle phase III |

- Point 9 de l'ordre du jour - Proposition de projet pilote relatif à l'atténuation des impacts du changement climatique et l'application de l'approche écosystémique à la gestion des activités humaines: Projet de réhabilitation des zones humides de Méditerranée
- Point 10 de l'ordre du jour - Evaluation de la mise en œuvre du PAS BIO par les Parties contractantes et les organismes régionaux
- Point 11 de l'ordre du jour - Feuille de route de la mise à jour du PAS BIO en accord avec la Plan Stratégique pour la Biodiversité de 2011-2020 de la CDB, compte tenu du processus de l'approche écosystémique au sein du PAM
- Point 12 de l'ordre du jour - Approche de bailleurs de fonds concernant la mise en œuvre du PAS BIO
- Point 13 de l'ordre du jour - Questions diverses
- Point 14 de l'ordre du jour - Conclusions de la réunion
- Point 15 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion